



## Ceuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze

17 av. Winston Churchill - BP 157 - 19004 TULLE CEDEX

tél : 05 55 20 01 04 | | [odcv@odcv.com](mailto:odcv@odcv.com) | [www.odcv.com](http://www.odcv.com)

Madame, Monsieur,

Afin d'inscrire votre enfant à ce séjour, merci de bien vouloir **retourner les documents** ci-dessous nécessaires à l'inscription accompagnés de **votre acompte**. Vous conserverez les autres documents.

Il est conseillé de nous contacter avant toute inscription pour pré-réserver la place.

## Formalités d'inscription

### 1 - DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

- ✓ **fiche d'inscription** à compléter, dater et signer recto/verso
- ✓ **1 photo d'identité** du participant à coller sur la fiche d'inscription
- ✓ **fiche sanitaire** de liaison à compléter, dater et signer
- ✓ **COPIES CARNET DE VACCINATION** (*obligatoire*)
- ✓ **Attestation de droit à l'assurance maladie** ou à la **C2S valable pendant le séjour**, à demander à votre assurance maladie (non valables : copies cartes vitales, mutuelles scolaires...)
- ✓ **Justificatif récent de quotient familial (QF) CAF ou MSA**

### 2 - PARTICIPATIONS A DEDUIRE

- ✓ **CAF Corrèze** : notez votre numéro d'allocataire sur la fiche d'inscription
- ✓ **dispositif colo apprenante** : nous contacter pour l'éligibilité au dispositif – 1 séjour / enfant (budget limité)
- ✓ **autres aides** : MSA, comité d'entreprise, Mairies, COS, CGOS, ...
- ✓ **Compensation Conseil départemental 19** : joindre un justificatif récent de quotient familial CAF ou MSA (notice information jointe).



**Pour tous les enfants corréziens**, il est indispensable de nous communiquer le montant de ces éventuelles participations et d'**attester sur l'honneur** afin que l'ODCV calcule le montant de la compensation **Conseil Départemental de la Corrèze** (*au verso de la fiche d'inscription*).

### 3 - VOTRE ACOMPTE

- ✓ **À verser à l'inscription** : **20% du prix du séjour** (*hors réduction*) + **adhésion à l'association par inscrit** : **15€/enfant**.  
*Paiements acceptés : Chèque, espèces, chèques vacances, carte bancaire sur place à Tulle ou par téléphone au 05 55 20 01 04. Possibilité paiement échelonné après accord de l'ODCV.*
- ✓ **Assurance annulation facultative** : ajoutez **4% du prix du séjour** (*hors réduction et adhésion*) à votre acompte si vous souhaitez y souscrire.

### 4 - DOCUMENT PARTICULIER à nous faire parvenir **impérativement** avant le séjour

- ✓ **ATTESTATION DE TEST « PASS-NAUTIQUE »** : imprimé joint au dossier

## Avant le départ

Une quinzaine de jours avant le début du séjour, nous vous ferons parvenir une convocation précisant les coordonnées du village vacances, les heures et lieux de départ et retour, le trousseau particulier à prévoir... et le montant restant à payer avant le départ.

**N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.**

Séjour éligible au dispositif :



## Itinérant à vélo

Séjour n°01 - du 05/07 au 13/07/2025 (9 jours)

**Programme :** Une séance de paddle, une séance de catamaran et une séance de surf. Les jeunes partiront en vélo à la découverte des différents sites touristiques de l'île d'Oléron (port de la Cotinière, citadelle du château d'Oléron, Fort Boyard ...). Parcours d'orientation, grands jeux, baignades (plage ou piscine du centre), jeux sportifs et autres soirées animées seront également au programme.

**Rappel - Document obligatoire pour ce séjour**

- ATTESTATION DE TEST « PASS-NAUTIQUE » imprimé joint au dossier

**Hébergement :**

Séjour en itinérance sur l'île d'Oléron,  
Hébergement en camping au Château d'Oléron, Boyardville  
Et 2 nuits sur le centre de La Martière 17310 Saint Pierre d'Oléron



La première nuit (et la dernière nuit) a lieu sur le village de vacances de La Martière sous tente, le temps de se familiariser avec le groupe, l'équipe et le matériel. L'itinérance s'effectuera en vélo autour de l'île d'Oléron sur les sites de campements et d'activités.

**Les jeunes participeront à la vie collective du groupe (courses, préparation des repas, rangement).**  
Un véhicule permettra le transport des bagages et du matériel de camping.

**Transport :** Car au départ de Malemort, Tulle, Uzerche / *sur demande* : Limoges et Angoulême

**Effectif :** 24 participants

**Repas inclus :** dîner du 1er jour au déjeuner du dernier jour

**TARIFS AVEC COMPENSATION Conseil Départemental 19 déduite\***

\* Pour tous les enfants (6 à 17 ans) résidant en Corrèze de façon permanente en 2025

De 13€ à 20€/jour de réduction sous réserve budget disponible (voir notice d'information)

N° séjour	Tarif public	QF<300*	QF 301 à 500*	QF 501 à 720*	QF 721 et +*
01	638 €	458 €	476 €	494 €	521 €

Adhésion ODCV à ajouter : 15€/participant (à régler à l'inscription)